Zeitschrift: Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch

Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband

Band: 109 (2011)

Heft: 3

Artikel: "Murmures de vie", Aubonne : un bilan tout en nuances

Autor: Allaman, Karine / Racine, Sandrine / Bodart Senn, Josianne

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-949913

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

EDITORIAL

La mouvance d'un système et de son propre système nous conduisent parfois à agir. Qui ne s'est jamais posé la



question: comment pourrais-je me réaliser professionnellement dans un autre cadre ou une autre structure? Plusieurs raisons contribuent à entreprendre des démarches de changement en tant que professionnelle: un système de

santé qui évolue, une idéologie professionnelle en mutation, une expérience au profit d'une autre approche. La communauté mixte des sages-femmes s'identifie par les hospitalières et les indépendantes. A partir de là, même après deux années d'expérience obligatoires (majoritairement en milieu hospitalier), deux théories s'affrontent. Celles qui persistent à dire que c'est une même profession et les autres qui déclarent et signent que, devenir sage-femme indépendante, c'est un travail en soi.

Certes, vous me direz qu'examiner le fundus utérin d'une patiente dans un lit d'hôpital ou dans son lit à domicile ne justifie pas le débat. Si on y regarde de près, à domicile, la sage-femme sera davantage obligée de s'y pencher... Au-delà du geste technique s'ouvre la dimension globale du contexte, du social, de la famille, du conjoint, de l'adaptation à la parentalité, du long terme.

Devenir sage-femme indépendante sous-entend souvent l'ambition de passer de la blouse blanche à revêtir les murs de son cabinet de sa personnalité professionnelle. Il n'y a plus de hiérarchie, cela veut simplement dire que l'on est son propre chef. Ce qui n'est pas sans causer des difficultés, pour certaines. On ne peut pas faire abstraction non plus du fait que les professionnels de santé en libéral sont sous l'emprise de l'Etat, soumis à des conventions, donc pas de marché de la concurrence. Elles répondent à des demandes, à des réseaux de soins de régions et à des besoins de la population. Si elles œuvrent à domicile, elles ne consultent pas au cabinet. Il faut penser à la rentabilisation du cabinet, ce qu'il en coûte et ce qu'il rapporte. On ne peut pas être au four et au moulin!

Sommes-nous en train de réaliser que, sous leurs airs de libéralisation, les sages-femmes indépendantes deviennent encore plus mûres?

Josée Bernard Delorme

«Murmures de vie», Aubonne (VD)

Un bilan tout en

Deux sages-femmes romandes ont ouvert leur cabinet il y a une année, après avoir longuement réfléchi à l'aménagement des locaux et à la «philosophie» de leurs prestations. Leur bilan est déjà globalement positif, mais certains objectifs ne sont pas encore atteints et elles ont dû faire face à quelques imprévus. Elles font la preuve qu'un travail en tandem, c'est possible et c'est même profitable, mais que tout ne se met pas en place tout seul, comme «sous un coup de baguette magique»!

Josianne Bodart Senn: Après une année d'activité, quel est votre premier bilan?

Karine Allaman: Je suis partagée. J'aurais besoin de séparer les deux choses: mon activité indépendante d'un côté, le cabinet de l'autre.

En ce qui concerne mon activité indépendante, je suis très satisfaite. Je pense avoir fait le bon choix: cela me convient parfaitement.

En ce qui est du cabinet, j'ai encore beaucoup de doutes. En effet, cela fait un peu plus d'une année mais mon activité au cabinet ne se développe pas autant que je l'aurais souhaité. Je pensais avoir rapidement l'occasion d'utiliser le local pour des cours de préparation à la naissance en groupe et pour le massage bébé mais la demande reste très faible et, surtout, mon activité au domicile des parents me prend beaucoup de temps. J'ai donc peu de disponibilité pour augmenter ma présence au cabinet.

Sandrine Racine: Pour ma part, je suis très contente. J'apprécie de ne plus devoir faire autant de kilomètres pour pratiquer mon activité. D'avoir un lieu qui me permet de centraliser mes prestations est plus rentable, tant en temps qu'en organisation ou en énergie.

J'ai aussi proposé à d'autres intervenants, non sages-femmes, d'utiliser cet espace pour des cours ou des interventions liés à la parentalité et le fait que ce cabinet soit avant tout un centre dédié aux parents avant d'être un «sanctuaire de sages-femmes» me plaît beaucoup.

Je n'ai qu'un petit bémol: nous n'avons pas encore vraiment réussi, Karine et moi, à organiser beaucoup d'activités communes et, pour l'instant, nos chemins se croisent plus qu'ils ne s'entrecroisent... L'envie, pour 2011, serait donc d'augmenter nos interactions directes.



Karine Allaman, infirmière sage-femme, formatrice d'adultes, et **Sandrine Racine,** sage-femme naturopathe et médiatrice.

Quels souvenirs avez-vous des réactions de vos premières clientes?

KA: Les patientes que j'ai amenées au cabinet ont été très enthousiastes par rapport à mes locaux et surtout par rapport à l'ambiance chaleureuse qui y régnait. Je crois que, Sandrine et moi, nous avons réussi, bien qu'étant très différentes, à proposer un lieu qui nous ressemble à toutes les deux et qui reflète bien notre état d'esprit.

SR: Surprises par la décoration et l'ambiance chaleureuse du lieu, elles s'attendaient à quelque chose de plus impersonnel, un endroit typiquement «médical». Elles ont été ravies de découvrir un peu mieux: pratiquant des accouchements extrahospitaliers, mon style est en effet différent du «médical» puisque le feeling est très important entre les clientes et moi.

Je pense que le fait d'avoir pleinement investi ce cabinet avec ma sensibilité et mon cœur et de m'y sentir un peu «comme chez moi» permet à mes clientes d'encore mieux cerner qui je suis comme personne professionnelle: j'entends par là que je suis très authentique et attentive à ce que mon accompagnement soit personnalisé et qu'il ouvre la porte au ressenti, à

nuances

l'émotionnel même si le cadre reste clairement professionnel. Tout cela contribue grandement à la confiance, à l'appréciation mutuelle et au sentiment de sécurité nécessaires pour pouvoir s'engager dans un accouchement extrahospitalier.

Travailler en tandem, est-ce une formule intéressante? Pourquoi?

KA: Je pense que le tandem est une excellente formule car, souvent, l'activité en cabinet est restreinte et il est donc très intéressant de pouvoir partager les locaux et les frais avec une autre collègue.

Par ailleurs, cela permet aux sagesfemmes qui ne travaillent pas à temps plein de mieux rentabiliser le lieu. Pour ma part, je n'aurais jamais osé me lancer seule. Pour l'instant, ma charge de travail hors cabinet est assez importante et je regrette de ne pas pouvoir passer plus de temps avec Sandrine pour échanger sur notre pratique et pour partager nos visions. C'est un objectif pour la suite.

SR: Bien que, pour l'instant, notre tandem ne soit qu'essentiellement fonctionnel (partage du loyer, d'une partie du matériel, des charges), je pense que c'est une excellente formule. Il est nécessaire à mon sens de trouver une collègue, voire plusieurs, avec qui on partage une vision de l'obstétrique assez proche pour éviter les «prises de tête» e et les réunions multiples pour résoudre les problèmes immanquablement posés par des approches divergentes.

Je pense que cette option de tandem permet aussi de pratiquer l'intervision, de débriefer les situations difficiles vécues, de se soutenir mutuellement lors de passages difficiles, de maintenir une offre sage-femme dans le lieu lorsqu'on s'octroie des vacances. Bref, d'éviter de retrouver dans une pratique indépendante de «louve solitaire». Personnellement, je trouve tout cet aspect-là dans ma collaboration avec d'autres sages-femmes indépendantes pratiquant des accouchements extrahospitaliers. Pour cette raison, je pense que, Karine et moi, nous n'avons pas (encore!) vraiment développé pleinement notre collaboration, mais que ça peut encore venir...

Quels ont été les premiers obstacles à surmonter dans votre «aventure»?

KA: Au départ, nous avons eu beaucoup de soucis avec le local qui a été







Prendre en compte les besoins des clientes, c'est aussi réfléchir au décor qui influence la qualité des relations.



inondé à cause d'une canalisation qui avait sauté. Cela a été très long pour trouver la cause et pour remettre le tout en état.

SR: Bien que nous nous entendions bien et que nous ayons une vision de l'obstétrique assez proche, nous sommes quand même des natures passablement différentes, Karine et moi.

Nous nous sommes toutes deux beaucoup investies affectivement dans ce projet et de trouver un logo, une déco, une organisation communes nous a demandé, à l'une et à l'autre, de faire des aménagements dans notre vision initiale personnelle de ce qu'est un cabinet de sages-femmes.

Le coté économique de la gestion d'un cabinet commun est aussi un aspect à ne pas négliger car je pense que, parfois, cela peut devenir un véritable obstacle (ce qui n'est pas notre cas mais nous avons dû inventer une répartition des frais qui soit acceptable pour chacune).

Par ailleurs, nous avons dû reporter de six mois notre installation dans les locaux à cause de dégâts d'eaux survenus la veille de notre emménagement prévu.

Avez-vous d'autres projets (pour la suite)?

KA: Nous pensons à d'autres cours qui pourraient être proposés: pourquoi pas un cours de mouvement maman-bébé?

SR: Effectivement, ayant suivi des formations communes, nous envisageons de créer un ou des cours où nous interviendrions à deux. Nous sommes également toutes deux praticiennes formatrices et nous pourrions donc aussi collaborer davantage dans notre transmission du métier aux étudiantes sages-femmes.

Avoir l'esprit d'entreprise, qu'est-ce que cela veut dire «au quotidien»?

KA: Avant tout une très bonne organisation et une bonne gestion de son temps. Il faut être également à l'aise avec l'informatique, la comptabilité, le logiciel Word et être autonome.

SR: Pour moi, cela veut dire être au point tant au niveau logistique (organisation, comptabilité, gestion administrative, informatique) qu'au plan métier (connaissances régulièrement actualisées par la formation continue, entretien des liens avec le réseau de la périnatalité, prise en compte des besoins des usagères, etc.).

Au fait, quel a été le «déclic» pour passer à un travail indépendant?

KA: Il y a longtemps que je souhaitais travailler comme indépendante. Pour moi, le premier déclic s'est passé lors de mon stage durant la formation de sagefemme. J'ai eu la chance d'accompagner une sage-femme indépendante passionnée. Depuis ce jour, j'ai eu cette envie.

Par la suite, j'ai attendu d'avoir une plus grande disponibilité avec ma famille car, pour être indépendante, il ne faut pas compter son temps.

SR: Etant femme et maman avant d'être sage-femme, j'ai moi-même vécu des grossesses et des accouchements extrahospitaliers accompagnée par une sage-femme indépendante. Je savais donc que c'était ce champ professionnel que je souhaitais investir et j'ai effectué ma formation de sage-femme dans la seule option d'être indépendante.

Je me suis donc installée à mon compte dès l'obtention de mon diplôme, ayant eu la chance de pouvoir faire un «assistanat» de deux ans, à savoir être coachée et supervisée par d'autres sages-femmes ayant une pratique d'accouchements extrahospitaliers.

Je pense que ce que j'aime avant tout dans cette pratique, c'est la possibilité de pouvoir «coller» au plus près du projet des usagers (quel qu'il soit) et de les accompagner sur leur chemin plutôt que de devoir les amener à se conformer (plus ou moins) à une organisation, à des protocoles nécessaires au bon fonctionnement d'une structure hospitalière.

Et si c'était à refaire... Feriez-vous «pareil» ou «tout différent»?

KA: Je ferais pareil, c'est certain. Je ne regrette pas du tout mes choix.

SR: Tout à fait pareil. Je me réalise pleinement dans mon travail. La preuve: le matin, j'ai du plaisir à partir pour le cabinet!

Nouvelles sages-femmes indépendantes sfi

Que font les sections?

Argovie-Soleure:

- Manuel pour les intéressées (à acheter).
- Matériel d'information par courriels, pour faciliter l'installation et pour favoriser une certaine uniformité au sein de la section
- Soutien individuel par renseignements et coaching individuel.
- Discussion de cas tous les deux mois lors de rencontres sfi.
- Dans la perspective de 2012, pour l'introduction des DRG, une information des sages-femmes hospitalières et des étudiantes sur l'activité indépendante sera proposée.

Bas-Valais:

 Acquisition obligatoire d'un CD avec dossier d'information. Ce dossier est constamment mis à jour.

Bâle-Ville/Bâle-Campagne:

- La responsable de la section fournit des informations détaillées sur toutes les étapes indispensables.
- Les sfi reçoivent un formulaire d'attestation pour les sages-femmes «coacheuses» (celles-ci ont au moins 5 ans d'expériences en tant que sfi).
- Elles sont invitées à une rencontre durant laquelle elles se présentent.
- Hébergement provisoire sur la Homepage pour pouvoir faire de la publicité à la clientèle et remplir les conditions de départ.
- Après une année, le formulaire d'attestation est contrôlé pour que le comité puisse décider du maintien sur la liste ou de ce qu'il manque encore.
- Ce qui est le plus déterminant:
 - Livraison des statistiques dans les délais.
 - Paiement de la cotisation annuelle.
 - Formation continue selon les statuts.

Berne:

- CD avec des informations importantes (adresses, matériel, prestations) sur l'activité indépendante.
- Recommandation de devenir indépendante aux sages-femmes qui peuvent offrir aide et accompagnement.
- Commission sfi (participation aux séances ainsi que soutien personnel par

- deux moins de cette commission).
- Recommandation de suivre les formations continues officielles assurées par deux sfi bernoises.

Fribourg:

- Lien avec le service cantonal de Santé publique sur la page d'accueil de la section de Fribourg.
- Classeur avec informations utiles (à acheter): voir aussi Sage-femme.ch d'avril 2006, p. 34–36.
- Recommandation de faire un stage chez une sfi expérimentée (difficile à trouver, parfois seulement contre rémunération).
- Le Cercle de qualité est à leur disposition.

Genève:

• Rien pour l'instant.

Haut-Valais:

- Rien pour l'instant.
- Soutien par une sfi connue personnellement.

Suisse orientale:

• Check-list pour l'installation des sfi intéressées.

Schwyz:

- Manuel pour les nouvelles sfi, réalisé en collaboration avec la section de Suisse centrale, comprenant des données détaillées pour les autres cantons (LU, UR, NW, OW, ZG, SZ).
- Formations continues pour les nouvelles sfi, également en collaboration avec la section de Suisse centrale.
- Renseignements directs par la responsable sfi de la section.
- Les sfi nouvellement installées sont invitées aux rencontres régionales.

Tessin:

- Manuel «Informazione e Consigli» pour les sfi nouvellement installées.
- Conseils individualisés par la responsable sfi de la section.
- Rencontre collective des sfi 3-4 fois par

année, avec discussions sur le travail indépendant et sur les thèmes actuels.

Vaud/Neuchâtel/Jura:

- Premier contact personnalisé par la présidente du groupement.
- CD avec une série d'informations importantes et utiles.
- Enregistrement de toutes les coordonnées des nouvelles sfi dans un dossier.
- A la réception du dossier complet, la présidente – qui a rencontré au préalable la nouvelle sfi – envoie la notification de l'inscription au groupement, à la référente de région, à la responsable de la statistique, à la trésorière, à la responsable des listes de garde du canton.

Suisse centrale:

- Sur les pages Internet de la section, il est possible de commander un fichier Word comprenant toutes les informations essentielles (procédure standard, particularités cantonales avec textes législatifs, valeurs de points, adresses et numéros de téléphone utiles, recommandations pour le suivi du post-partum).
- Prise en charge/Conseil individualisé par la responsable de la section.

Zurich et environs:

- Depuis 2007, un projet (maintenant achevé) a été mené sur la professionnalisation des nouvelles sfi.
- Organisation régulière d'un cours de 2 jours et demi, propre à la section, qui pourrait également intéresser en partie des participantes venant d'autres cantons. Possibilité de s'inscrire à des demijournées du cours.
- Projet d'un CD reprenant les informations importantes pour les sfi nouvellement installées.
- Entrée avec recommandation dans le groupe de travail sfi de la section Zurich et environs. Accès ultérieurs aux séances des groupes régionaux et aux groupes d'intervision. La sfi doit remplir des obligations particulières mais elle dispose de droits comme l'accès aux pages Web www.hebammensuche.ch ainsi que des informations régulières.

Sondage: Gerlinde Michel Traduction: Josianne Bodart Senn